



HAL
open science

Catégories et situations. A propos de travaux récents.

Françoise Lorcerie

► **To cite this version:**

Françoise Lorcerie. Catégories et situations. A propos de travaux récents.. Education et Sociétés : Revue internationale de sociologie de l'éducation, 2018, pp.185-189. halshs-03146676

HAL Id: halshs-03146676

<https://shs.hal.science/halshs-03146676>

Submitted on 19 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catégories et situations. A propos de travaux récents.

Françoise Lorcerie, Aix-Marseille Univ, CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence

Stéphane Beaud vient de livrer un ouvrage important, *La France des Belhoumi*, sous-titré *Portraits de famille (1977-2017)*¹. C'est le résultat d'un projet singulier conçu cinq ans auparavant et conduit dès lors de façon continue sur la base d'un pacte éthico-épistémologique singulier : engager les membres d'une même famille dans une relation de co-réflexivité sur leurs expériences sociales respectives, y inclus leurs relations mutuelles, ce qui installe l'entreprise au milieu des relations familiales dans la durée, sur un registre de méta-discours alimenté notamment par les discours des membres les uns sur les autres, via la messagerie électronique ou par entretien en face-à-face. Comme les propos des uns et des autres sont transcrits longuement, et souvent *in-extenso* lorsqu'il s'agit de messages e-mail, et que la famille a huit enfants, garçons et filles, dont les parents sont des immigrés d'origine algérienne, le texte s'anime comme une dramaturgie dans laquelle l'auteur assumerait un rôle de confident en même temps que celui d'analyste. Si le sentiment d'un risque de voyeurisme saisit au départ la lectrice, ce sentiment s'estompe lorsqu'on entre dans l'ouvrage, en faisant confiance aux précisions que donne l'auteur sur le déploiement de l'enquête. Les deux sœurs aînées, formées elles-mêmes à la sociologie, ont abordé le sociologue à l'occasion d'une conférence, elles se sont montrées intéressées par le projet, et elles sont d'un bout à l'autre les locomotives de ce qui devient au fil du temps une analyse familiale.

L'entreprise rappelle celle d'Abdelmalek Sayad dans « Les enfants illégitimes »². Sayad est l'auteur tutélaire de l'ouvrage³. Pour « Les enfants illégitimes », il avait fait une série d'entretiens avec Zahoua, une jeune étudiante issue de parents algériens, appartenant à une famille de six enfants. La publication rapportait de longs extraits de ces propos et les faisait suivre d'un commentaire. Mais Zahoua n'avait dans le texte qu'un statut d'informatrice. Sayad plaçait le focus non pas sur elle, mais sur le père, qu'il n'avait vu que rapidement. Il s'efforçait de restituer les conflits que celui-ci vivait alors qu'arrivé à l'âge de la retraite, il souhaitait repartir en Algérie, tandis que ses enfants, à l'exception d'un garçon, n'avaient pas l'intention de le suivre. L'émancipation normative de Zahoua, de sa fratrie, et celle de sa mère aussi d'ailleurs, n'avaient pas retenu directement l'attention du chercheur⁴. Stéphane Beaud, au contraire, met la plasticité normative des personnages de la génération de Zahoua, la « troisième » selon la typologie de Sayad (la « deuxième », selon la typologie usuelle empruntée à la démographie), au cœur de son analyse. Il veut la capter et la restituer de la façon la plus respectueuse, récusant tout fixisme, a fortiori tout culturalisme.

L'ambition de monter en généralité est bien là, néanmoins. Le livre veut instruire le procès des simplismes qui président à l'idéologie de l'intégration, montrer qu'il n'y a pas de voie toute tracée qui serait déterminée par la culture ou la religion des parents, ou bien au contraire déterminée par l'éloignement des enfants par rapport à ces repères. Ce qui s'avère déterminant est le concret des relations qui se construisent dans la durée entre les membres de

¹ Ed. La Découverte, 2018.

² A. Sayad, « Les enfants illégitimes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1979, n°25, p. 61-81 ; et n°26, p. 117-132.

³ Il n'y a curieusement pas de référence au travail de Catherine Delcroix sur la Famille Nour, famille d'origine marocaine de six enfants. Son écriture est différente, mais son approche méthodologique comparable (la durée de la relation d'enquête, le pacte moral avec les acteurs, l'enjeu de décatégoriser l'intégration). Cf C. Delcroix, *Ombres et lumières de la Famille Nour*, Payot, 2001, 2^{ème} édition 2013.

⁴ Pour une analyse, on peut voir F. Lorcerie, « A propos du modèle des Trois âges de l'émigration algérienne en France », In Sidi Mohammed Mohammedi, coord. *Abdelmalek Sayad, Migrations et mondialisation*, Oran, éd. CRASC, 2014, 295-312.

la famille et les acteurs et institutions de la société majoritaire. Les filles aînées sont contemporaines des marches pour l'égalité et contre le racisme, elles ont grandi dans une ville communiste où les activités sociales étaient denses en direction des jeunes. Les cadettes n'en ont connu que le déclin, leurs choix de vie respectifs, leurs options religieuses sont différentes. Toutes les filles cependant ont obtenu le baccalauréat et poursuivi leurs études. Ce n'est pas le cas des garçons de la fratrie, qui n'ont pas bien vécu l'école malgré le soutien constant des aînées. Leurs expériences sociales sont marquées par la discrimination et le racisme, nous dit Stéphane Beaud, sans beaucoup détailler la question, – il n'a pas eu avec les frères la relation de confiance intime qu'il a eue avec les sœurs aînées. Les trajectoires singulières renvoient ainsi à des régularités que la sociologie connaît bien, comme le rôle des parcours de formation et des niveaux d'éducation dans l'acquisition des statuts professionnels, l'impact du genre, de la génération, du racisme, sur les constructions identitaires, etc.

On n'en est que plus surpris de voir Stéphane Beaud opposer l'analyse des rapports ethniques et l'analyse classiste dans l'article qu'il donne au *Monde diplomatique* pour la sortie de son livre⁵. La première aurait chassé la seconde. Retrouvant les accents de Gérard Noiriel à la fin des années 1980⁶, il affirme que la catégorie « enfants d'immigrés » a vu ses usages exploser dans les années 1980, faisant « disparaître la composante ouvrière de [l']ascendance [de ces jeunes] ». En résultat, poursuit Stéphane Beaud, la place fut libre « pour l'entreprise multiforme d'ethnicisation et de racialisation des rapports sociaux. La réduction des enfants d'immigrés à la seule origine géographique de leurs parents n'a cessé par la suite de se renforcer dans l'espace public ». Deux puissances se seraient conjuguées pour opérer cette réduction : d'une part les médias, et d'autre part la sociologie de l'immigration, « qui a contribué à couper le fait migratoire des ancrages sociaux (travail, résidence, sociabilité) dans lesquels il prenait du sens. » C'est ce qu'il nomme un « processus de désencastrement », et celui-ci s'est accentué dans le contexte post-2001. Or conclut le chercheur, pour faire la sociologie des enfants de l'immigration, « il s'agit de commencer par le commencement : décrire le plus finement possible, avec recul et objectivité, leurs caractéristiques sociales et démographiques ainsi que leurs trajectoires scolaires, professionnelles, matrimoniales, tout comme leurs attitudes morales, religieuses et politiques ».

Sur ce dernier point, Beaud a clairement raison. Et le projet qu'il énonce est précisément celui qui guide les analyses en termes d'articulation des rapports sociaux, qui sont au centre du présent dossier. Et l'actualité confirme haut la main le danger qui l'alarme. Mais il se trompe d'adversaire en pointant du doigt la « sociologie de l'immigration ». Que fait-il d'autre, lui-même, qu'une sociologie de l'immigration ? Ce sont ceux qui abordent sans connaissance du terrain les situations post-migratoires qui s'exposent aux dérives qu'il dénonce. Les sociologues qui, comme lui, se mesurent à ces situations sont les premiers à chercher à rendre compte de leur complexité.

Que le réductionnisme ethnique soit en vogue, cependant, et qu'il rencontre la faveur des médias, avec des risques sérieux d'incidence politique et sociétale, c'est ce que démontre sans contredit un autre livre qui vient de sortir : *La tentation radicale*, sous-titré *Enquête auprès des lycéens*, sous la direction d'Olivier Galland et Anne Muxel⁷. L'ouvrage présente les résultats d'une des enquêtes montées dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le CNRS après les attentats de 2015 pour comprendre les rouages sociaux en cause. Olivier Galland et

⁵ S. Beaud, « Une famille algérienne de France », *Le Monde diplomatique*, avril 2018, p. 28.

⁶ G. Noiriel, « Les jeunes “d'origine immigrée” n'existent pas », in B. Lorreyte, dir., *Les Politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1988.

⁷ Ed. PUF, 2018.

Anne Muxel ont conçu une enquête auprès de jeunes lycéens de niveau seconde⁸ pour identifier l'emprise parmi eux d'une propension à la « radicalité », disposition qui donne son titre à l'ouvrage. La question de départ fait donc écho directement à l'inquiétude des Français. La définition posée de la radicalité reste également sur ce registre : sera nommé « radicalité » : un ensemble d'attitudes ou d'actes marquant la volonté d'une rupture avec le système politique, économique, social et culturel, et plus largement avec les normes et les mœurs en vigueur dans la société. Elle atteint son point le plus extrême lorsqu'elle s'accompagne d'une justification de l'usage de la violence »⁹. On le voit, la définition superpose tout d'abord le rejet du système institutionnel et la distance vis-à-vis des « normes et mœurs » dominantes. Et en second lieu, elle prévoit une gradation : on dira que la radicalité s'intensifie lorsque l'individu trouve justifié l'usage de la violence (religieuse ou non) dans certaines circonstances. Ce sont deux points essentiels de la construction de l'enquête, comme expliqué dans le chapitre méthodologique, numéroté 1¹⁰. Ils forment le socle du chapitre 2, signé par Olivier Galland, qui a capté tout l'intérêt des médias lors de la mise en place du livre.

Les mœurs dominantes étant définies dans l'enquête par les points de discordance les plus fréquents entre musulmans et majoritaires¹¹, les individus musulmans avaient logiquement plus de chances de se retrouver identifiés comme radicaux. C'est bien ce qui s'est vérifié à l'analyse des résultats¹². Par ailleurs, la justification de la violence étant testée notamment sur les rapports avec la police, les garçons avaient plus de chances que les filles de se retrouver au sommet de la radicalité. C'est encore une fois ce qui s'est vérifié. « Qui sont les jeunes les plus radicaux ? » demande Galland. Réponse : des garçons, musulmans, ayant un sentiment de discrimination fort, d'origine étrangère, déjà engagés pour la cause palestinienne, et fréquentant des lycées où les musulmans sont nombreux¹³. Certes ces adeptes de la radicalité sont peu nombreux, 5% à peu près de l'ensemble des musulmans¹⁴. Cela n'empêche pas Olivier Galland de conclure : « Nos résultats montrent que l'effet « islam » est fort. [...] Il y a bien dans notre enquête – un lien intrinsèque entre l'appartenance à la confession musulmane et l'adhésion à ces opinions, même si ce lien est renforcé, surtout chez les garçons, par les sentiments de discrimination ethnique ou religieuse et par les incertitudes et le malaise ressentis autour de l'identité collective (nationale et religieuse) du groupe d'appartenance. [...] Ces jeunes se situent bien dans un univers culturel et normatif très éloigné de celui de la jeunesse majoritaire et très éloigné des valeurs centrales de la société. »¹⁵. Il y a manifestement de l'excès dans ces conclusions, même si Galland ajoute des réserves, comme

⁸ Ils ont interrogé par voie de questionnaire tous les élèves de seconde de 23 lycées, généraux, technologiques ou professionnels, choisis dans quatre académies de telle sorte à surreprésenter les milieux « populaires » et « très populaires ». Près de 7000 jeunes de 15-17 ans ont ainsi été touchés. Des entretiens de groupe ou individuels ont ensuite été réalisés pour soutenir le travail d'interprétation. Les contributeurs du livre les ont très inégalement utilisés (Galland pas du tout). Une deuxième enquête quantitative par téléphone a été effectuée en parallèle, mais sans résultats probants.

⁹ *La Tentation radicale*, op. cit., p. 9, répété p. 36.

¹⁰ « La radicalité en questions », par Olivier Galland et Anne Muxel.

¹¹ Par exemple, être d'accord avec l'affirmation que « *Les cantines scolaires devraient servir des plats différents selon les convictions religieuses des élèves* » ou trouver « *pas normal* » que « *les jeunes filles qui souhaitent porter le voile en raison de leurs convictions religieuses ne puissent pas le faire à l'école* », ou encore « *être engagé pour la cause du peuple palestinien* ». Autre signe d'un questionnaire biaisé, une des questions demande si le répondant a « *entendu dire du mal des juifs* », mais apparemment il n'y a pas de question demandant si on a entendu dire du mal des musulmans, – du moins rien dans le livre ne permet de le penser. Précisons que le questionnaire n'est pas donné en annexe, ce qui est regrettable.

¹² Patrick Simon a donc raison de dénoncer « une étude à charge contre l'islam », *Le Monde*, 3 avril 2018.

¹³ O. Galland, chapitre « Radicalité religieuse : de l'absolutisme à la violence », in *La tentation radicale*, tableau p. 138.

¹⁴ *Ibid.*, tableau p. 132.

¹⁵ *Ibid.*, p. 141, 142, 146. Nous soulignons.

cette incise : « – à supposer que nous n’ayons pas omis d’introduire une variable capitale (mais laquelle ?) », et *in fine* cette précaution : « Pour autant, la question des racines profondes de cette rupture [...] reste assez largement ouverte... »¹⁶. Mais au total, l’auteur s’est laissé conduire dans son investigation par un raisonnement catégoriel causal de sens commun, un raisonnement « c’est la faute à – », et il s’est enfermé dans ses prémisses : c’est la faute à l’islam.

D’autres auteurs du livre ont une prudence plus affirmée, notamment Jean-François Mignot, qui souligne que « la part des variations des attitudes des élèves que les modèles statistiques présentés permettent d’expliquer est relativement faible puisque selon les modèles elle va de 4 % à 12 % »¹⁷. Salutaire précision : il est légitime de se demander sur quelle intelligence de la situation débouche une tension d’information aussi faible, appliquée à un pourcentage d’individus aussi minime. Les autres chapitres du livre – la presse n’en a pas parlé – sont d’ailleurs plutôt sur cette tonalité réservée, ils n’ont pas le côté péremptoire de l’étude d’Olivier Galland. L’imputation causale catégorielle ne les satisfait pas, ils tentent des typologies, sortent du cadre argumentatif adopté collectivement. « Beaucoup de ces lycéens associent la religion à un symbole d’appartenance à un groupe, et par là même au respect d’une identité à la fois personnelle et collective pouvant se trouver bafouée », note ainsi Jean-François Mignot dans son analyse des réactions aux attentats, avant de reconnaître qu’« en l’absence de modèle théorique unifié, il est difficile d’identifier les mécanismes qui permettraient d’expliquer les réactions des élèves aux attentats »¹⁸.

Ce qui fait le prix du chapitre signé de Laurent Lardeux est précisément de n’avoir pas cédé sur le besoin d’un tel modèle¹⁹. « Les facteurs ne sont pas des déterminants », souligne-t-il d’entrée de jeu, dans un développement qui ressemble à un désaveu des options de Galland²⁰. Pour modéliser les logiques d’acteurs, lui-même choisit de partir du modèle de la privation relative, ou de la frustration relative, légué par la psychologie sociale. Et de se tourner autant que nécessaire vers l’enquête qualitative pour saisir « des logiques plus enfouies mais qui n’en sont pas moins centrales dans l’analyse des processus à l’œuvre »²¹. Cela donne une étude des plus fines sur la croyance très partagée des jeunes lycéens en l’égalité des chances, quelles que soient les filières où ils se trouvent et quelle que soit la coloration sociale des lycées. Sur ce fond commun, se dégagent des catégories d’élèves qui déclarent un sentiment de discrimination. Ce sont notamment les élèves d’origine étrangère, souvent musulmans, et dont l’espoir scolaire est contrarié. La statistique permet de sérier de façon nuancée les facteurs impliqués : sociaux, ethniques, institutionnels, genrés, familiaux. Quant au lien qui apparaît entre un sentiment prononcé d’injustice et l’adoption de postures radicales (déclaratives), où est la cause, où est la conséquence ?²² Ni le modèle choisi ni la statistique ne permettent de trancher, et Lardeux se montre, à raison, fort circonspect dans sa conclusion.

Ce n’est pas la première étude portant sur les jeunes issus de l’immigration qui met en avant les impacts identitaires du placement scolaire. Marie Verhoeven en a fait le cœur de sa

¹⁶ *Ibid.*, p. 146.

¹⁷ J-F. Mignot, Chapitre « Les lycéens face aux attentats de 2015 », *op. cit.*, p. 195.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ L. Lardeux, Chapitre 5 « Frustration, discrimination et radicalité », in *La Tentation radicale*, *op. cit.*, p. 267-318. L’auteur a résumé son travail dans une note pour la collection des Etudes et recherches de l’INJEP, « De la discrimination aux attitudes protestataires ? », n°12, avril 2018, en ligne.

²⁰ Lardeux, chapitre cité, p. 275.

²¹ *Ibid.*

²² Lardeux, chapitre cité, p. 302.

thèse²³. Stéphane Beaud et Catherine Delcroix retrouvent ce résultat dans leurs portraits de famille. L'étude récente de Laurent Bonnelli et Fabien Carrié sur les formes de radicalité des jeunes suivis par la PJJ pour des affaires de terrorisme ou signalés pour « radicalisation » montre également que le placement scolaire est un paramètre majeur de la démarcation entre les deux grands types de radicalité qu'ils dégagent²⁴.

Mais, pour revenir au thème du dossier, le réductionnisme institutionnel n'est pas plus valide que le réductionnisme ethnique, ou le réductionnisme genré, ni non plus le réductionnisme social, même si tous les travaux montrent la force du classement social initial dans les parcours individuels et collectifs. Ce qu'apporte l'introduction des rapports sociaux autres que les rapports de classe dans l'étude de l'éducation, comme aussi dans l'étude des situations post-migratoires, ce n'est pas *moins de classe* sociale mais *moins d'épure* dans l'approche des faits sociaux et plus de complexité ; pas moins de structural mais plus de processuel et d'interactionnel ; pas moins d'objectif et d'objectivation mais une extension du domaine de l'objectivation, en y incluant les subjectivités, elles aussi objectivables ; pas moins de souci des inégalités, mais plus d'intérêt pour la fabrique même des inégalités en allant jusqu'aux logiques d'acteurs, jusqu'à la façon dont ce qui se passe dans l'école, dans la classe contribue aux inégalités. En bref, décider de prendre en charge la pluralité des dimensions des clivages sociaux dans l'approche des faits éducatifs, ce n'est pas remplacer la sociologie critique, encore moins l'attaquer – on continue de souscrire à l'axiome d'une société structurée par la domination sociale largement à l'insu de ses acteurs –, mais la recadrer, de sorte à voir plus, plus finement, de façon plus complexe. L'approche critique se trouve enrichie et dynamisée par la prise en charge d'une gamme de rapports sociaux qui n'étaient pas dans le viseur précédemment. Ce recadrage permet en outre d'ouvrir plus directement la description empirique sur des questions normatives d'une importance majeure en éducation : sur l'éthique professionnelle et sur la formation professionnelle. Car il place au centre de son regard non pas les individus, mais bien le rapport, la relation entre les individus dans leurs contextes sociaux.

²³ M. Verhoeven, *Ecole et diversité culturelle. Regards croisés sur l'expérience scolaire de jeunes issus de l'immigration*. Academia Bruylant, 2002. L'étude porte sur une comparaison des constructions identitaires des enfants d'immigrés dans des écoles anglaises et belges.

²⁴ L. Bonnelli, F. Carrié, *Radicalité engagée, radicalités révoltées. Enquête sur les jeunes suivis par la PJJ*. Univ Nanterre, ISP, janvier 2018.